



DISCOURS D'OUVERTURE

**DU MINISTRE CHARGE DES TRANSPORTS
ET DE L'AVIATION CIVILE**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DU FORUM TRIPARTITE CAMEROUN-
CENTRAFRIQUE-TCHAD SUR LE PASSAGE DES
MARCHANDISES AUX PORTS DU CAMEROUN**

Kribi, le 09 janvier 2024

Monsieur le Ministre des Transports de la République du Cameroun, mon très Cher Frère ;

Madame le Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Météorologie de la République du Tchad, ma chère sœur ;

Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, Chers Collègues ;

Excellences Messieurs les Ambassadeurs de la République Centrafricaine et de la République du Tchad ;

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Kribi ;

*Mr le Prefet du département de l'oc
Mr le Maire de la ville de Kribi
Distingués personnalités en
vos rangs, grades et qualités
Chers participants
Mesdames et Messieurs*

Mesdames et Messieurs les Délégués ;

Distinguées Personnalités,

Mesdames et Messieurs, toutes présences respectées ;

Mesdames et Messieurs ;

Je suis très agréablement ravi d'être avec vous ce matin et surtout de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 4^{ème}

édition du Forum Tripartite Cameroun-Centrafrrique-Tchad sur le passage des marchandises dans les ports du Cameroun.

Mais avant tout propos, permettez-moi d'adresser à chacun de vous et à vos familles respectives mes vœux les meilleurs pour l'année 2024 qui vient de commencer. Je formule le vœu que 2024 soit pour chacune et chacun de nous, une année de santé de fer, de succès et de réussite dans tous nos projets tant individuels et que collectifs.

Je voudrais par la même occasion exprimer, au nom du Gouvernement Centrafricain, mes vifs remerciements au Gouvernement et au peuple Camerounais pour l'accueil combien chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée en terre camerounaise et toutes les commodités mises à notre disposition pour notre séjour. Cela témoigne de l'excellence des relations qu'entretiennent nos deux Chefs d'Etat, leurs Excellences **Pr. Faustin Archange TOUADERA** et **Paul BIYA**.

Que les organisateurs de cette rencontre trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Distinguées Personnalités ;

Mesdames et Messieurs ;

Je n'ai pas l'ambition de faire un long discours, car cet honneur échoit à mon Collègue Ernest qui nous accueille, mais je voudrais juste rappeler à nous tous qui sommes dans cette salle, l'engagement et l'intérêt constant que les Autorités de nos Etats respectifs accordent à la consolidation des acquis de l'intégration dans notre sous-région CEMAC, en général, et surtout à la promotion et au développement du transport et du transit, en particulier.

Nul n'a plus besoin de démontrer qu'un système de transport fiable et efficace, est le gage de l'accélération de la croissance économique et j'ose espérer que nos Etats, à l'instar des autres, se sont engagés très fermement dans le cadre de nos relations bilatérales pour promouvoir le transport dans toute sa plénitude.

Je voudrais pour ma part réaffirmer que pour réaliser une telle ambition, nous devons tenir compte des enjeux et défis que nous impose la mondialisation. Pour ce faire, nous devons développer un transport multimodal efficace dans le cadre des projets intégrateurs de développement des infrastructures de transport. En plus des enjeux infrastructurels nationaux, nos Etats devront travailler en synergie pour relever ces défis qui se présentent à nous.

A propos, je pu vous rassurer de la détermination du Gouvernement de mon pays qui met en œuvre la vision du Chef de l'Etat, le **Pr Faustin Archange TOUADERA**, pour une véritable intégration physique dans la sous-région CEMAC.

Décembre 2021-janvier 2024, voilà trois (03) années déjà après la 3^{ème} édition du Forum Tripartite qui s'est tenue à Bangui et l'heure est au bilan. A propos et en termes d'évaluation ainsi que d'état de mise en œuvre des recommandations desdites assises, il sied de vous informer que le Gouvernement de mon pays a essayé de mettre en œuvre quelques recommandations, notamment celles liées à la libre circulation des biens et des personnes sur nos corridors. C'est ainsi qu'un Décret a été signé par le Président de la République, Chef de l'Etat le 06 juin 2023, pour fixer les barrières légales en République Centrafricaine. Ce Décret a réduit drastiquement le nombre des barrières sur nos routes.

A travers ce Décret, une Brigade Spéciale Mixte de Contrôle et de Surveillance des barrières a été mise en place et a déjà démantelé toutes les barrières illégales sur les principaux corridors inter-Etats qui, comme vous le savez, représentaient 75%. Avec le travail combien remarquable que fait cette Brigade Spéciale, nous osons espérer qu'elle donnera l'opportunité à nos Camionneurs et les autres usagers de la route de circuler le plus librement possible sur nos routes.

A propos et afin de permettre au Gouvernement de mettre la main sur les Agents récidivistes, nous recommandons très vivement aux organisations socioprofessionnelles du secteur des transports, notamment les Conducteurs et les Usagers de la route de jouer le rôle d'observatoire pour signaler tous les cas de pratiques anormales.

Mais aussi, il est bien urgent d'intégrer ces nouveaux postes de contrôles dans notre Convention Bilatérale en matière de transports terrestres afin de donner un caractère consensuel à ces check-points. C'est ce qui nécessite la tenue d'une Commission Mixte Technique Transports entre le Cameroun et la République Centrafricaine.

A propos, il est nécessaire pour la délégation Centrafricaine d'obtenir une date ferme pour la tenue de cette rencontre bipartite devant aboutir à la signature de la version révisée de la Convention, car après 25 années, nous pouvons tous être conscients que beaucoup de choses ont déjà anticipé sur nos comportements et nos pratiques.

Pour ce faire, j'ai le devoir de vous informer et vous rassurer que si le rendez-vous de Bertoua ne peut être tenu, le Gouvernement Centrafricain s'engage à accueillir à Bangui la prochaine session de la Commission Mixte Technique Transports y relative à la date qui sera fixée au sortir des travaux de l'actuel forum.

Par la même occasion, j'émetts le vœu que la 4^{ème} édition du Forum Tripartite revienne sur les questions liées au versement des ristournes, en contrepartie des transactions effectuées dans les ports du Cameroun. Nous invitons les différents Acteurs à en faire diligence. A propos, j'encourage et félicite déjà le Port Autonome de Douala qui a commencé à le faire aux Chargeurs Centrafricains.

Je voudrais également revenir sur la problématique d'entreposage du coton centrafricain qui, selon les informations, restent des semaines, voire des mois dans les camions sans être déchargé. Cela constitue une préoccupation majeure pour nous et également un frein au développement de mon pays car le coton fait partie des premiers produits d'exportation pour lequel le Gouvernement consentit d'efforts remarquables.

Je voudrais aussi évoquer avec vous la question de la sécurisation du corridor Douala-Bangui. Comme je l'ai dit ci-haut, le Gouvernement de mon pays s'est résolument engagé à assurer les missions régaliennes qui sont les siennes en la matière.

Pour finir, je vous rappelle que la Commission de la CEMAC a, au cours du mois passé, organisé la 2^{ème} réunion du Comité des Experts Transports relative à l'examen des dossiers de demande d'agrément à la profession de transporteur routier de marchandises inter-Etats. A propos, nous invitons nos opérateurs du secteur à se mettre en règle afin d'éviter tout désagrément y relatif.

Sur ce, j'ose espérer que nous sortirons de ces assises avec des recommandations fortes et des engagements fermes pour faire avancer nos causes communes.

Vive la coopération sous régionale pour que vive la coopération tripartite entre nos Etats.

Je vous remercie !